



Les Ressources Komet acquiert une option de Métaux Osisko sur la Ceinture de Brunswick

MONTRÉAL, 17 août 2020 -- Les Ressources Komet Inc. (« **Komet** ») (TSX-V : KMT, OTCQX : KMMTF, FRANCFORT : 1XQ) et Métaux Osisko inc. (« **Métaux Osisko** ») (TSX-V : OM, OTCQX : OMZNF, FRANCFORT : 0B51) sont heureuses d'annoncer qu'elles ont conclu une convention d'option (l'« **option** ») aux termes de laquelle Komet peut acquérir un intérêt majoritaire dans la propriété d'exploration de la Ceinture de Brunswick (la « **propriété** »), située dans la portion orientale du camp minier de Bathurst au Nouveau-Brunswick (la « **transaction** »). L'option couvre une portion de 72 kilomètres de la prolifique Ceinture de Brunswick et comprend les gîtes de métaux de base de Key Anacon et de Gilmour South. L'option permet à Komet d'acquérir un intérêt pouvant atteindre 75% moyennant des dépenses totales de 15 000 000 \$ en trois phases, au cours d'une période de sept ans.

Robert Wares, président du conseil et président par intérim de Komet, a déclaré : « Compte tenu de la vente de la plupart de ses actifs en Afrique et de la signature de cette convention d'option, nous sommes très heureux de repositionner Komet comme société axée sur l'exploration et la mise en valeur de propriétés de métaux de base et de métaux précieux exceptionnelles au Canada. Cette convention est une première étape importante en vue d'atteindre nos nouveaux objectifs en ce qui concerne l'exploration minérale au Canada. Nous sommes particulièrement enthousiastes à l'idée de pouvoir participer à la croissance des ressources aux gîtes de Key Anacon et de Gilmour South et à la poursuite de l'exploration de la prolifique Ceinture de Brunswick, qui recèle les gîtes de sulfures massifs de classe mondiale de l'ancien producteur Brunswick Mining & Smelting. »

Jeff Hussey, président et chef des opérations de Métaux Osisko, a ajouté : « Suivant la publication de notre solide EEP relative au projet Pine Point, nous sommes heureux d'entamer ce partenariat avec Komet visant la Ceinture de Brunswick. Métaux Osisko concentre actuellement ses efforts sur la mise en valeur de son projet phare plombo-zincifère de Pine Point et cette convention permettra de faire progresser la Ceinture de Brunswick sans avoir à subir d'autre dilution financière, ce qui, à notre avis, maximisera la valeur pour nos actionnaires. Métaux Osisko conservera sa participation dans l'important ensemble de propriétés situé à l'ouest de la Ceinture de Brunswick, notamment dans Mount Fronsac, Mount Fronsac North, Devil's Elbow et Camel Back, et cherchera des partenaires en coentreprise pour ces projets. »

Détails de la convention d'option

L'option se divise en trois phases (toutes les sommes sont en dollars canadiens) :

- Première option: Komet peut acquérir un intérêt initial de 25% dans la propriété en effectuant un paiement comptant de 100 000 \$ et en finançant des travaux d'exploration pour un montant total de 1 000 000 \$ au plus tard au premier anniversaire de la signature de l'option.
- Deuxième option: Komet peut acquérir un intérêt additionnel de 26% dans la propriété, soit un intérêt total de 51%, en finançant des travaux d'exploration pour un montant total de 10 000 000 \$ (y compris les dépenses faites dans le cadre de la première option) conformément au calendrier suivant:
 - 2 000 000 \$ au total, au plus tard au 2^e anniversaire;
 - 4 000 000 \$ au total, au plus tard au 3^e anniversaire;
 - 6 500 000 \$ au total, au plus tard au 4^e anniversaire;
 - 10 000 000 \$ au total, au plus tard au 5^e anniversaire.
- Troisième option: Komet peut acquérir un intérêt additionnel de 24% dans la propriété, soit un intérêt total de 75%, en finançant des travaux d'exploration pour un montant additionnel de 5 000 000 \$ et en complétant une étude économique, conformément au calendrier suivant:
 - 2 500 000 \$ au total, au plus tard au 6^e anniversaire;
 - 5 000 000 \$ au total, au plus tard au 7^e anniversaire;
 - réalisation d'une étude économique au plus tard au 7^e anniversaire.

Une fois l'une ou toutes les phases complétées (à l'appréciation de Komet), une coentreprise peut être formée entre Komet et Métaux Osisko. Un rapport d'étude géologique indépendant conforme au Règlement 43-101 a récemment été réalisé par John Langton, géo., de JPL GeoServices et sera déposé dans SEDAR sous peu par Komet.

Robert Wares est à la fois président du conseil et chef de la direction de Métaux Osisko et président du conseil et président par intérim de Komet. La transaction constitue une « opération avec une personne apparentée » au sens des politiques de la Bourse de croissance TSX (la « **TSX-V** ») puisqu'elle met en cause des « personnes ayant un lien de dépendance », au sens donné à cette expression dans ces politiques. La transaction est une opération sans lien de dépendance au sens des lois sur

les valeurs mobilières applicables.

La transaction est conditionnelle à l'approbation de la TSX-V et la négociation des actions ordinaires de Komet peut demeurer arrêtée jusqu'au moment où l'approbation est obtenue.

Aperçu de la propriété de Ceinture de Brunswick

La propriété se compose de 14 claims (1732 unités) couvrant une superficie d'environ 37 862 hectares (380 km carrés). La propriété est située au sud-ouest de la ville de Bathurst et couvre la continuation de l'horizon volcanique minéralisé (Ceinture de Brunswick) ayant hébergé la mine Brunswick n° 12 de classe mondiale (production antérieure de 137 Mt à une teneur de 8,74% zinc, 3,44% plomb, 0,37% cuivre et 102 g/t argent) et la mine Brunswick n° 6 (production antérieure de 12 Mt à une teneur de 5,43% zinc, 2,15% plomb, 0,40% cuivre et 67 g/t argent). La propriété recèle actuellement deux gîtes de sulfures massifs le long de l'extension latérale de la Ceinture de Brunswick: les gîtes de Key Anacon et de Gilmour South.

À la suite d'une réinterprétation importante et de la mise au point d'un nouveau modèle géologique par Métaux Osisko le long de la distance latérale de 72 kilomètres de la Ceinture de Brunswick, des cibles de forage hautement prioritaires ont été repérées comportant des anomalies géochimiques et géophysiques coïncidentes. Ces cibles se trouvent dans des zones ayant fait l'objet de peu de forage dans des secteurs géologiquement favorables, à proximité d'infrastructures existantes et situées entre la surface et une profondeur de 500 mètres.

Ceinture de Brunswick – Key Anacon

Le gîte de Key Anacon se compose de la zone Principale et de la zone Titan, qui se trouvent le long de l'extrémité nord-est de la Ceinture de Brunswick. Une estimation historique de ressources minérales indiquées combinées de 1,96 Mt à une teneur de 9,00% Éq.Zn et des ressources minérales présumées de 1,59 Mt à une teneur de 7,80% Éq.Zn à la grandeur des deux gîtes adjacents a été signalée antérieurement (se reporter au communiqué de presse de Métaux Osisko daté du 20 février 2019 et au rapport conforme au Règlement 43-101 daté du 4 avril 2019 et déposé dans SEDAR (en anglais seulement) sous le profil de Métaux Osisko). La zone Principale et la zone Titan demeurent toutes les deux ouvertes latéralement et en profondeur.

Les ressources mentionnées ci-dessus à Key Anacon sont de nature historique. John Langton, Géo., agissant en tant que personne qualifiée indépendante pour Komet, est d'avis que les ressources divulguées par Métaux Osisko sont pertinentes et fiables, mais il n'a pas fait suffisamment de travail pour classer ces estimations comme ressources minérales à jour ou réserves minérales pour la divulgation de Komet. Komet ne traite pas l'estimation historique comme des ressources minérales ou des réserves minérales à jour. Ces estimations historiques doivent être estimées et divulguées de manière indépendante par Komet conformément aux normes du Règlement 43-101.

À la zone Titan, un sondage effectué par des détenteurs antérieurs de la propriété a traversé une minéralisation importante à une profondeur verticale de 1 100 mètres (sondage KA01-15B: 13,00 mètres à 6,87% zinc, 2,38% plomb, 0,38% cuivre, 49,8 g/t argent) située à environ 500 mètres sous les limites des ressources actuelles. Il y a de bonnes possibilités d'étendre les ressources au-delà de cet intervalle inférieur.

La zone Principale et la zone Titan du projet Key Anacon sont séparées d'une distance de 1,5 km et sont situées le long d'une portion intensément plissée de la Ceinture de Brunswick. Puisque les deux gîtes sont situés dans les nez de plis régionaux, le potentiel de minéralisations additionnelles situées dans les nez de multiples structures de plis est considéré comme élevé.

Ceinture de Brunswick – Gilmour South

Le gîte de Gilmour South est situé à 27 km au sud-ouest du gisement de Key. La minéralisation se trouve le long de la Ceinture de Brunswick ayant hébergé, comme mentionné ci-dessus, les mines Brunswick n° 12 et Brunswick n° 6. Une estimation historique de ressources minérales présumées de 2,26 Mt à une teneur de 8,08% Éq.Zn a été signalée antérieurement (se reporter au communiqué de presse de Métaux Osisko daté du 20 février 2019 et au rapport conforme au Règlement 43-101 daté du 4 avril 2019 et déposé dans SEDAR (en anglais seulement) sous le profil de Métaux Osisko). Le gîte demeure ouvert en profondeur et latéralement.

Les ressources mentionnées ci-dessus à Gilmour South sont de nature historique. John Langton, Géo., agissant en tant que personne qualifiée indépendante pour Komet, est d'avis que les ressources divulguées par Métaux Osisko sont pertinentes et fiables, mais il n'a pas fait suffisamment de travail pour classer ces estimations comme ressources minérales à jour ou réserves minérales pour la divulgation de Komet. Komet ne traite pas l'estimation historique comme des ressources minérales ou des réserves minérales à jour. Ces estimations historiques doivent être estimées et divulguées de manière indépendante par Komet conformément aux normes du Règlement 43-101.

Personnes qualifiées et notes additionnelles concernant les ressources

M. Robin Adair, géo., vice-président, exploration de Métaux Osisko, est la personne qualifiée qui a approuvé les renseignements scientifiques et techniques contenus dans le présent communiqué au nom de Métaux Osisko.

John Langton, géo., de JPL GeoServices, est la personne qualifiée indépendante qui a approuvé les informations scientifiques et techniques contenues dans ce communiqué de presse au nom de Komet.

Toutes hypothèses, paramètres et méthodes utilisés dans le calcul des estimations historiques mentionnées ci-dessus sont

résumés dans le communiqué de presse de Métaux Osisko daté du 20 février 2019 et dans le rapport conforme au Règlement 43-101 daté du 4 avril 2019 et déposé dans SEDAR (en anglais seulement) sous le profil de Métaux Osisko. Ces estimations historiques ne supposent aucune catégorie de ressources autre que celles reportées dans le communiqué de presse de Métaux Osisko daté du 20 février 2019, et aucune donnée supplémentaire pertinente aux ressources n'a été mise à la disposition de Komet depuis la divulgation du 20 février 2019.

À propos de Métaux Osisko

Métaux Osisko inc. est une société canadienne d'exploration et de développement créant de la valeur ajoutée dans l'espace des métaux de base, en mettant l'accent sur les actifs miniers zincifères. La Société a le contrôle de deux camps miniers de production antérieure de premier plan pour la production de zinc au Canada : 1) le camp minier de Pine Point (« CMPP ») dans les Territoires du Nord-Ouest, relativement auquel l'EEP déposée récemment indiquait une VAN de 500 M\$ et un TRI de 29,6 % après impôt. Le projet héberge des ressources minérales de 12,9 Mt de ressources minérales indiquées à une teneur de 6,29% Éq.Zn et de 37,6 Mt de ressources minérales présumées à une teneur de 6,80% Éq.Zn. Le CMPP est situé sur la rive sud du Grand lac des Esclaves dans les Territoires du Nord-Ouest, à proximité d'infrastructures et d'un accès pavé à l'autoroute et comporte déjà 100 kilomètres de voies de roulage viables; 2) le camp minier de Bathurst (« CMB ») dans le nord du Nouveau-Brunswick, qui renferme des ressources minérales indiquées de 1,96 Mt à une teneur de 5,77% zinc, 2,38% plomb, 0,22% cuivre et 68,9 g/t argent (9,00% Éq.Zn) et des ressources minérales présumées de 3,85 Mt à une teneur de 5,34% zinc, 1,49% plomb, 0,32% cuivre et 47,7 g/t argent (7,96% Éq.Zn) au sein des gîtes Key Anacon et Gilmour Sud. Il y a lieu de se reporter au rapport technique intitulé « NI 43-101 Maiden Resource Estimate for the Bathurst Mining Camp, New Brunswick, Canada » (en anglais seulement) daté du 4 avril 2019 (comportant une date d'application du 20 février 2019) déposé dans SEDAR.

Les ressources minérales mentionnées ci-haut sous la rubrique « À propos de Métaux Osisko » sont conformes aux normes du Règlement 43-101 et ont été préparées par des personnes indépendantes qualifiées, selon les lignes directrices du Règlement 43-101. Ces ressources minérales ne sont pas des réserves minérales puisque leur viabilité économique n'a pas été démontrée. La quantité et la teneur des ressources minérales présumées sont de nature incertaine et ont été estimées sur la base de preuves géologiques et d'un échantillonnage restreints. Les preuves géologiques sont suffisantes pour présumer, sans avoir vérifié, de la géologie, de la continuité des teneurs ou de la qualité. Les pourcentages d'équivalent en zinc (Éq.Zn) ont été calculés en utilisant le prix des métaux, le taux de récupération des métaux anticipé, les teneurs des concentrés, les coûts de transport, les sommes à verser pour affinage et les charges (pour plus de détails, voir les rapports techniques respectifs).

À propos de Komet

Komet est une société d'exploration minière ayant son siège à Montréal, inscrite à la cote de la TSX-V sous le symbole KMT et dont les activités comprenaient antérieurement l'exploration et l'exploitation minière aurifère en Afrique de l'Ouest. Elle a mis en vente ses actifs en Afrique et axe maintenant ses activités sur l'exploration et la mise en valeur de propriétés aurifères et de propriétés de métaux de base dans l'Est canadien.

Pour de plus amples renseignements relatifs au présent communiqué, veuillez communiquer avec les personnes suivantes :

Métaux Osisko

Killian Charles
Vice-président,
corporatif
Métaux Osisko inc.
514-861-4441
Courriel : info@osiskometals.com
www.osiskometals.com

Komet

Robert Wares,
développement Président du conseil et président par intérim
Courriel : r.wares@kometgold.com

Mise en garde concernant les énoncés prospectifs

Le présent communiqué contient des « renseignements prospectifs » au sens attribué à ce terme par les lois canadiennes applicables sur les valeurs mobilières, qui sont basés sur des attentes, des estimations et des projections en date du présent communiqué. Les renseignements prospectifs comportent des risques, des incertitudes et d'autres facteurs qui pourraient faire en sorte que les événements, les résultats, le rendement, les perspectives et les opportunités réels soient sensiblement différents de ceux exprimés ou suggérés dans les renseignements prospectifs. Les facteurs qui pourraient faire en sorte que les résultats réels soient sensiblement différents des renseignements prospectifs comprennent notamment : le fait que les dépenses en immobilisations et les coûts d'exploitation soient très différents des estimations; la nature préliminaire des résultats d'essais métallurgiques; les délais ou l'incapacité d'obtenir les approbations gouvernementales, environnementales ou autres requises pour les projets; les incertitudes quant à la disponibilité et au coût du financement requis dans l'avenir; les changements des marchés des capitaux propres; l'inflation; les fluctuations des prix des matières premières; les délais dans le développement des projets; les autres risques inhérents au secteur de l'exploration et du développement minier; et les risques décrits dans les documents publiés par la Société déposés sur SEDAR au : www.sedar.com. Bien que la Société soit d'avis que les hypothèses et les facteurs pris en compte dans la préparation des renseignements prospectifs contenus dans le présent communiqué sont raisonnables, l'on ne devrait pas se fier indûment à ces renseignements, lesquels s'appliquent uniquement en date du présent communiqué, et rien ne garantit que les événements décrits se produiront dans les délais indiqués ou à tout autre moment. La Société décline toute intention ou obligation d'actualiser ou de réviser tout renseignement

prospectif, que ce soit pour tenir compte de nouveaux renseignements, d'événements futurs ou pour toute autre raison, sauf si requis par la loi.

La Bourse de croissance TSX et son fournisseur de services de réglementation (au sens attribué à ce terme dans les politiques de la Bourse de croissance TSX) déclinent toute responsabilité concernant la véracité ou l'exactitude du présent communiqué.